

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 20 décembre 2019

Membres en exercice : 11	Date de la convocation: 13/12/2019 <i>L'an deux mille dix-neuf et le vingt décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur José SARLIN</i>
Présents : 6	Présents : José SARLIN, Richard UBAUD, Annabelle TAIX, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Guy ALBRAND
Votants: 8	
Pour: 8	Représentés: Hervé BORRELLY par José SARLIN, Michel PHILIP par Emmanuel GHIOTTI
Contre: 0	Excusés: Yannick BOYER, Michel GENEVRIER
Abstentions: 0	Absents: Jean-Paul BOUFFIER
	Secrétaire de séance: Annabelle TAIX

Objet: Achat d'une partie du domaine public routier départemental pour la construction de la future école. - DE_2019_072

Le Maire rappelle que le Conseil Départemental a accepté de vendre à la commune une partie de son domaine public routier pour la construction de la future école au lieu-dit les Tourniaires.

Le conseil municipal doit délibérer à ce jour afin d'entériner cette décision.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE d'acquérir au conseil départemental une emprise d'une surface de 607 m² au lieu-dit les Tourniaires, pour un montant total de 394,55 € (0,65 € le m²).
- AUTORISE le Maire à signer l'acte correspondant ainsi que toute pièce afférente à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme
Les jour, mois et an susdits
Le Maire
José SARLIN



RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 23/12/2019
004-210402343-20191220-DE_2019_072-DE